

Je soussignée, Dominique Auclair, conseillère, donne avis de motion # 2024-02-028 qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Projet de règlement

modifiant le plan d'urbanisme numéro 103 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de la Haute-Gaspésie.

Dominique Auclair

Un projet de règlement a été soumis à chacun des conseillers, conseillères.

AVIS DE MOTION

2024-02-029

Je soussignée, Martin Barrette, conseiller, donne avis de motion # 2024-02-029 qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement et pour bonifier le cadre réglementaire à l'initiative de la municipalité.

Martin Barrette

Un projet de règlement a été soumis à chacun des conseillers, conseillères.

NOMINATION DU COMITÉ DE DÉMOLITION

2024-02-030

Pro : M. Jean-Marie Therrien
Résolu à l'unanimité

App : M. Allen Tremblay

ATTENDU que le conseil municipal ce doit selon l'article 148.0.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme de nommé un Comité de démolition pour la municipalité de Rivière-à-Claude.

IL EST PROPOSÉ et résolu à l'unanimité que tous les élus du Conseil de la municipalité de Rivière-à-Claude forment le Comité de démolition.

AVIS DE MOTION

2024-02-031

Je soussignée, Allen Tremblay, conseiller, donne avis de motion # 2024-02-031 qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles de la municipalité de Rivière-à-Claude

Allen Tremblay

Un projet de règlement a été soumis à chacun des conseillers, conseillères.

NOMINATION CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

2024-02-032

Pro : Mme Johanne Castonguay
Résolu à l'unanimité

App : M. Jean-Marie Therrien

ATTENDU que le conseil municipal ce doit selon l'article 127 de la Loi sur la patrimoine culturel (LRQ, chapitre P-9.002) de nommé un Conseil local du patrimoine pour la municipalité de Rivière-à-Claude.

IL EST PROPOSÉ et résolu à l'unanimité que tous les élus du Conseil de la municipalité de Rivière-à-Claude forment le Conseil local du patrimoine.

AVIS DE MOTION

2024-02-033

Je soussignée, Johanne Castonguay, conseillère, donne avis de motion # 2024-02-033 qu’à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Projet de règlement de citation de l’église Saint-Évagre comme immeuble patrimonial.

Johanne Castonguay

Un projet de règlement a été soumis à chacun des conseillers, conseillères

Clôture de l’assemblée

2024-02-034

À 19 h 00, sur proposition de Mme Dominique Auclair, l’assemblée est levée.

Je, Réjean Normand, maire, atteste que « la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal »

Réjean Normand, maire

Nataly Morin Ferland, d.g & g-t